



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 16 octobre 2013 : les professionnels saluent la mobilisation de la totalité des crédits 2012/13 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole et le président Despey appelle la filière vitivinicole à poursuivre sa réflexion stratégique**

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 16 octobre 2013, sous la présidence de Jérôme Despey.

En début de Conseil, l'ensemble des représentants professionnels se sont félicités de la consommation, au 15 octobre 2013, de la totalité de l'enveloppe budgétaire 2012/13 du programme quinquennal français 2009/2013 de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 280,3 millions d'euros).

Pour atteindre cet objectif, les professionnels de la filière, les services de l'État dont FranceAgriMer, et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt s'étaient mobilisés, notamment pour obtenir, auprès de la Commission européenne, la revalorisation du taux d'avance de l'aide aux investissements des entreprises.

Le président Despey a salué, au nom du Conseil spécialisé, le travail réalisé par tous et, en particulier, le travail des agents de FranceAgriMer tant dans les services territoriaux qu'au siège, qui « permet à la filière vin de pouvoir investir structurellement dans son avenir ». Jérôme Despey a également souligné le choix fort et stratégique des professionnels viticoles français « en faveur d'une politique de filière, portée par FranceAgriMer, au travers de la reconduction en 2012 d'un programme national vin ambitieux pour cinq ans et le refus d'une aide à l'hectare déconnectée des enjeux de l'économie viticole ».

### **Montants payés au titre de l'enveloppe 2012/13 du programme national vin**

Le montant des paiements définitifs de l'enveloppe 2012/13 du programme quinquennal français a été présenté aux professionnels. Les dépenses s'établissent à 280,3 M€ (soit la totalité de l'enveloppe) répartis entre les différentes mesures suivantes : prestations viniques 34,7 M€, restructuration et reconversion du vignoble 110,1 M€, investissements des entreprises 118,4 M€, promotion sur les marchés des pays tiers 17,1 M€.

### **Poursuite de la réflexion stratégique de la filière vitivinicole**

À la demande de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole a commencé un large travail de réflexion, visant à définir une stratégie de filière pour les dix prochaines années.

La première séance du groupe de travail du Conseil a permis de partager les grandes lignes de l'état des lieux et de définir les grands enjeux stratégiques pour la filière. Trois réunions sont prévues d'ici à début décembre pour mener cette réflexion.

Un plan stratégique pour la filière vitivinicole devrait être présenté lors du Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 18 décembre prochain.

### **Marchés à la production « vrac » : le bilan de la campagne 2012/13**

Sur l'ensemble de la campagne viticole 2012/13 (1<sup>er</sup> août 2012 - 31 juillet 2013), le cumul des transactions « vrac » au stade de la production témoigne, avec 19,5 Mhl, d'une légère baisse par rapport à la campagne précédente (- 2 %), en raison d'une récolte 2012 historiquement faible.

Compte tenu de la diminution des volumes mis sur le marché et de la demande exprimée, les prix moyens pondérés ont enregistré des hausses, plus ou moins marquées, par rapport à la campagne 2011/12 en rouges, en rosés, mais aussi en blancs.

L'ensemble de ces évolutions devrait se traduire, au terme de la campagne 2012/13, par une augmentation globale du chiffre d'affaires « vrac » sur les différentes catégories de vin. Ce constat recouvre toutefois des évolutions différentes en fonction des couleurs et des différents segments.

### **Estimations de récolte, stocks et disponibilités : la situation en début de campagne 2013/14**

Les derniers échanges avec les professionnels tendraient à montrer que la récolte de l'année pourrait se situer entre 43,5 et 44 Mhl, soit plutôt en-dessous des dernières prévisions de récolte du Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture (44,1 Mhl au 1<sup>er</sup> octobre 2013). Même en progression par rapport à la récolte historiquement faible de 2012, la récolte 2013 se situerait dans les plus bas niveaux de récolte des dix dernières années.

La production européenne 2013 serait pour sa part en augmentation par rapport à 2012, en raison d'une forte reprise de la production en Espagne, de la progression de l'Italie et des autres pays européens.

D'après les chiffres provisoires communiqués par les services douaniers, les stocks de vin à la propriété en fin de campagne 2012/13 (à fin juillet 2013) seraient de 29,9 Mhl, soit une nette baisse de 14 % par rapport à la fin de campagne 2011/12. Ce chiffre, relativement bas, se situerait en-dessous de la moyenne à cinq ans. La plupart des bassins viticoles sont concernés par cette baisse.

Compte tenu de la diminution des stocks et de la récolte estimée, les disponibilités hors importation de la campagne 2013/14 pourraient s'établir à leur plus bas niveau depuis 1995 et en-dessous de la moyenne à cinq ans.

À l'issue de ces éclairages, les professionnels ont demandé à FranceAgriMer de rester très attentif sur la mise en place et le déroulement de la campagne, en raison de la situation très particulière de cette année (situations délicates de certains viticulteurs, incidents climatiques ayant touché de nombreuses régions viticoles, ...).

Cf. pour en savoir plus : *Bilan des marchés à la production 2012/13* et *Note de conjoncture Vins*, FranceAgriMer, octobre 2013

### **Lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur : le projet d'arrêté adopté**

Un projet d'arrêté de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère en charge de l'agriculture concernant la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur a été présenté aux membres du Conseil.

À cette occasion, les professionnels dans leur ensemble ont rappelé que la lutte contre cette maladie, aujourd'hui présente dans la quasi-totalité des vignobles français, est prioritaire et l'importance d'un réseau de surveillance efficace et pertinent.

Ce texte a recueilli l'avis favorable du Conseil.

### **Restructuration et reconversion du vignoble**

Les membres du Conseil ont pris connaissance d'un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer modifiant des décisions relatives aux modalités d'octroi de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble en application de l'OCM vitivinicole pour le programme d'aide national 2009/2013 et pour la campagne 2012/13 en application du programme d'aide national de l'OCM vitivinicole 2009/2013.

Les modifications concernent les règles de complétude des demandes et la possibilité de déposer des demandes préalables à l'arrachage jusqu'au 31 décembre 2013.

Les professionnels ont enfin évoqué la question de l'enrichissement pour la récolte 2013. S'agissant d'un débat intéressant l'ensemble des régions viticoles et des catégories de vins, le président du Conseil, Jérôme Despey, a souhaité qu'une réflexion soit rapidement engagée sur les évolutions indispensables à prévoir pour 2014. Pour répondre à la demande des professionnels, un groupe de travail « enrichissement » sera réuni par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, afin de dégager des propositions dès le début de l'année 2014, permettant de connaître les règles d'organisation des prochaines vendanges le plus tôt possible.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole se réunira le 13 novembre 2013.

---

**Service de presse de FranceAgriMer** : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)